Pologne: demande d'adhésion du 8 avril 1994 et partenariat

1997/2174(COS) - 05/09/2001 - Résolution intermédiaire adopté du Parlement

Le Parlement européen a adopté le rapport de M. Jas GAWRONSKI (EPP-ED, I) sur l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne. Plus spécifiquement, la Pologne a été applaudie pour les "remarquables efforts" de son parlement en vue d'adapter la législation nationale à l'acquis communautaire. Il est toutefois demandé à ce pays de mettre effectivement et rapidement en oeuvre la législation en créant les structures administratives nécessaires. La résolution note également que le Gouvernement polonais fait de son mieux pour faire partie des candidats prêts pour l'adhésion dès 2003 (se reporter au résumé précédent). En outre, parmi les amendements adoptés en plénière, on relèvera celui qui pointe du doigt l'inadéquation de la contribution communautaire visant à financer des campagnes d'information sur l'Union européenne. Le Parlement demande en conséquence à la Commission que de nouveaux fonds soient octroyés à cet effet.